

Salaires dans la fonction publique hospitalière (FPH) : une augmentation de 2,8% en 2021

Publié le 12 septembre 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Fonctionnaires, contractuels, personnels médicaux : les agents de la fonction publique hospitalière gagnaient en moyenne 2 590 euros net par mois en 2021, soit une hausse de 2,8% en euros constants par rapport à 2020, d'après l'Insee. Toutefois, de fortes disparités salariales continuent à exister selon les fonctions occupées.

2 590 euros net par mois en équivalent temps plein (EQTP), c'est le **salairé moyen en 2021** des **1,2 million d'agents travaillant dans les hôpitaux publics et les établissements médico-sociaux**.

C'est ce que souligne une [étude](#) sur le niveau des salaires dans la fonction publique hospitalière (FPH) publiée le 6 septembre 2023 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Une augmentation salariale moins forte qu'en 2020

Cette augmentation est moins importante qu'en 2020. L'étude de 2020 constatait une hausse de 5,9%. Cela s'explique en grande partie, par le **non-renouvellement de la prime Covid 19**, ponctuellement versée en 2020 et qui pouvait aller jusqu'à 1 500 euros. Si ce mécanisme avait été prolongé, la hausse aurait été de 6,5% en euros constants.

La FPH bénéficie toutefois de la **hausse la plus élevée des trois fonctions publiques**. Cela est dû à la poursuite de l'application des [accords du Ségur de la santé](#) de juillet 2020. Ces accords se concrétisent notamment par :

- le versement d'un **complément de traitement indiciaire (CTI)** d'un montant de 90 euros net à compter de septembre 2020, porté à 183 euros net depuis décembre 2020, pour la plupart des personnels non médicaux ;
- la **revalorisation des grilles de rémunération** pour les personnels des **filières des services de soins et du médico-technique** à partir d'octobre 2021 dont les effets seront plus importants en 2022 (compte tenu de l'entrée en vigueur en fin d'année du dispositif).

Des disparités persistent

Pour les **fonctionnaires (69,8% des effectifs)**, le salaire net moyen augmente dans des proportions différentes selon leur catégorie :

- en **catégorie A, +2,9%** (en euros constants), soit 2 836 euros, contre 2 710 euros net par mois en 2020 ;
- en **catégorie B, +1,1%**, soit 2 609 euros, contre 2 536 euros net par mois ;
- en **catégorie C, +3,2%**, soit 2 090 euros, contre 1 992 euros net par mois.

La hausse plus prononcée pour les **agents de catégorie C** s'explique par la **hausse du traitement minimum en octobre 2021** pour s'aligner sur la revalorisation du Smic dans le secteur privé.

Pour les **contractuels** qui représentent **22,8% de la FPH**, la **hausse** est de **3,1%** par rapport à 2020, soit 1 916 euros net par mois.

Le salaire net des **personnels médicaux**, en moyenne plus élevé, augmente plus modérément (**+3,2%**), à **6 217 euros net par mois**. Cette augmentation provient principalement de la revalorisation de l'indemnité d'engagement de service public exclusif (IESPE).

Le **salaire net** en EQTP **des femmes** dans la FPH s'élève en moyenne à 2 459 euros par mois, soit **19,6% de moins que celui des hommes** (3 058 euros). Cet écart, en hausse de 0,5 point sur un an, après une baisse de 1,5 point l'année passée s'explique par la suppression de la prime Covid-19 qui bénéficiait surtout aux professions dans lesquelles les femmes étaient davantage représentées.